

Marie Moret à madame veuve Laporte, 23 janvier 1894

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Doyen, Pierre-Alphonse \(1837-1895\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Roger et Laporte](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-54

Collation2 p. (268r, 269r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame veuve Laporte, 23 janvier 1894,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/32576>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [23 janvier 1894](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Roger et Laporte](#)

Lieu de destination 7, rue des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

Description

Résumé Envoi d'articles pour le numéro de février 1894 du journal *Le Devoir*. Doyen informe Marie Moret qu'il manque 20 exemplaires dans l'envoi du numéro de janvier 1894 du *Devoir*.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées [Doyen, Pierre-Alphonse \(1837-1895\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Doyen, Pierre-Alphonse (1837-1895)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Employé/Employée
- Familistère
- Presse

Biographie Employé français de la [Société du Familistère de Guise](#), né en 1837 à Surfonds (Sarthe) et décédé en 1895 à Guise (Aisne) au Familistère. Il épouse en premières noces Pauline Anastasie Lemarie et en secondes noces Émilie Virginie Brunet. Il a deux enfants. Doyen entre au service du Familistère en 1878 et il se voit confier la gérance du journal *Le Devoir* (Guise, 1878-1906) de la création de celui-ci en 1878 jusqu'à sa mort en 1895.

Nom Roger et Laporte

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Imprimerie

Biographie Imprimeur établi à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle.

En 1894, la raison sociale de l'imprimerie devient Veuve Laporte.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Nîmes 23 janvier 1894
exemplaires reçus
étaient restés à l'Imprimerie
Nord, ce qui il en est
de leur prix, et adresser
à Madame ~~de la~~ Laporte.

Je reçois seulement à l'instant
et je vous envoie ci-joint les matières
complémentaires pour le prochain
n° 111 de *l'Avant*, soit :

- Les socialistes au Parlement. 11 pages
- Chronique parlementaire - 9^e
- (la fin n'est annoncée par l'éditeur
mais je vous l'envoie aussi à ce que)
- Faits pol. et soc. 11 pages
- Famille. Le Guise et la Madone 1^e 0
- Question de la paix 1^e 0
- Socialisme 1^e 0
- Bibliographie 1^e 0
- Morts. Des dessins. 1^e 0
- Etat civil 1^e
- Sommaire 1^e 0

Vous avez de quoi remplir la
première feuille en attendant l'arrivée
de la fin de la Chronique parlem.
J'ajoute pour que - malgré le retard
bien involontaire que j'ai mis à
vous livrer les matières - j'aurai
bientôt les preuves.

— Je reçois de Guise une lettre
de M. Doyen me disant que le
Dernier Ballot (Dordogne Janvier)
qui lui a été adressé par nous
me contenait que 260 exemplaires
au lieu de 300.

Il lui en manque donc 90
et il est très-gêné de ce manque.
Nous ne l'en avons livré à mai
30 exemplaires comme l'habituel
lesquels joints aux 260 envoyés
à Guise font un total de 310.
Or, nous ne l'en avons compté
330 sur notre facture, n'importe

269

exemplaires soient donc
être restés à l'Imprimerie
Noyel et qui il en est
à nous faire, et adresser
le reste en colis postal
je vous prie à M. Doyen
ce qui peut nous rester
en mains.

Neuillez me tenir au
courant

Agreez je vous prie,
Madame, l'assurance
de toute ma considération

Marie Godin